

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

24 mai 1918

Deux meetings activistes ont eu lieu, les 8 et 15 mai, « *A la vue de la cité* », 59 rue du Vautour ; dans l'un comme dans l'autre, il y a été fait des déclarations dont il est bon de tenir note pour le moment où l'on réglera les comptes.

La réunion du 8 mai avait réuni une quarantaine d'auditeurs. Orateur : Lambrichts, un Hollandais, poursuivi naguère pour vente aux Allemands de 20.000 kilogrammes de farine volée au « *Comité national de ravitaillement* » (**Note**), membre du Conseil de Flandre.

M. Lambrichts a commencé par fulminer contre MM. Van Cauwelaert et Camille Huysmans, qui ne sont que des arrivistes et ne se laissent guider dans leur manière de défendre la cause flamande que par leurs intérêts. Lorsqu'ils auront atteint le sommet de l'échelle sociale, ils écraseront, le peuple belge sous leurs bottes. Si le peuple belge n'était pas

uniquement composé de brutes et d'ignorants, il verrait clair. Quelle différence entre lui et le peuple allemand ! Au point de vue de la propreté notamment: voyez les soldats allemands ! Comme ils sont propres et soigneux de leur personne ! Dans toute l'Allemagne, une heure après qu'un ouvrier a quitté sa besogne, il est un monsieur ... Le peuple belge a toujours été la dupe des puissances étrangères ; il se prépare à l'être une fois de plus, puisque les autorités belges du Havre ont signé un accord aux termes duquel, si les Allemands évacuaient la Belgique, c'est l'Angleterre qui régnerait et organiserait la police en notre pays.

L'orateur a terminé en déclarant qu'il luttera jusqu'à son dernier souffle pour l'indépendance du pays flamand et que le Conseil de Flandre marchera d'accord avec les autorités allemandes, puisque celles-ci lui accordent leur concours.

Un des auditeurs, nommé Richard Van Landen, a demandé ensuite la parole. Relevant les injures odieuses proférées par Lambrichts à l'endroit du peuple belge, il a demandé au conférencier si d'aventure les soldats allemands qui ont perpétré les crimes que l'on sait à Tamines, Dinant, Visé, Louvain, etc., n'étaient pas des brutes et des repris de justice par surcroît.

Lambrichts. — *Si j'avais été à la place des*

autorités allemandes, j'aurais agi comme elles ont agi : j'aurais, moi aussi, ouvert les portes des prisons et libéré les bandits pour les faire combattre en première ligne.

Van Landen. — *Qui a nommé les membres du Conseil de Flandre et les ministres activistes ?*

Lambrichts. — *Nous-mêmes, car nous n'avons besoin du consentement de personne.*

Van Landen.— *Vos mandats sont donc usurpés, puisque vous ne les tenez d'aucune autorité légale et qu'ils ne vous ont été attribués ni par le Roi, ni par le Parlement.*

Lambrichts. — *Nous n'avons besoin ni du Roi, ni de sa suite, pour créer un ministère ... — Puis, à brûle-pourpoint — : Dites-moi donc : par qui êtes-vous payé pour venir me dire tout cela ?*

Van Landen. — *Par personne ! Et vous ?*

Lambrichts. — *Par le Conseil de Flandre.*

Les deux orateurs se chamaillent encore quelque peu, puis Lambrichts clôt la séance en déclarant que le peuple flamand triomphera, dût-il acheter ce triomphe au prix d'une révolution : « *je serai d'ailleurs le premier à la prêcher et à me mettre à sa tête* ».

* * *

Le meeting du 15 mai avait réuni une cinquantaine d'auditeurs. Il était présidé par M. Lambrichts. Orateur : M. Libbrechts, directeur général au département flamand de l'instruction publique.

Le discours du sieur Libbrechts est fait de lieux communs et peut se résumer en une phrase : depuis 1830, les Wallons n'ont cessé d'opprimer les Flamands, avec l'appui des divers gouvernements qui se sont succédé au pouvoir.

Les assistants bâillent sans la moindre retenue ...

M. Libbrechts termine en déclarant que dans le nouvel État de Flandre, l'enseignement sera donné uniquement en langue flamande, et que l'on mettra tout en oeuvre pour regagner sur ce point le temps perdu.

M. Lambrichts remercie l'orateur (?). Il déclare qu'il faut, en effet, mettre tout en oeuvre pour que l'enseignement soit donné exclusivement en flamand à Bruxelles.

Puis, s'échauffant, il dit :

*« Nous avons déjà élevé une barrière entre nous et nos anciens gouvernants, les messieurs du Havre : d'autres fripouilles gouvernementales se trouvent également hors du pays. Seulement, je demande que la police allemande coffre les quelques bandits qui sont encore à Bruxelles, notamment ceux qui se réunissent tous les jeudis à la **Taverne Royale**, galerie de la Reine, pour conspirer contre nous et élaborer les plus funestes projets contre notre aktivisme. »*

Un policier allemand du nom de Mayer se

trouve dans la salle. Lambrichts l'interpelle par son nom, pour obtenir la réalisation de son voeu ...

Pour apprécier à sa valeur l'infamie de la délation commise par le sieur Lambrichts, il importe de savoir que les « bandits » qui se réunissent chaque jeudi à la **Taverne Royale**, sont les présidents des divers comités provinciaux ou régionaux de ravitaillement, qui viennent à Bruxelles pour y discuter et y arrêter des mesures d'ordre administratif.

* * *

La **Gazet van Brussel**, dont la lecture équivaut pour moi, chaque matin, à un bain d'ignominie, rend compte dans ses numéros des 8 et 16 mai d'un congrès tenu à Bruxelles les 26 et 27 avril par les « *Jeunes Flamands* » (**Note** : « *Jong Vlaanderen* »). Il paraît que ce congrès, dont nul à Bruxelles n'avait connaissance, a eu lieu aux *Trois Suisses*, taverne allemande, mais on se garde prudemment et modestement de nous fournir la moindre indication quant au nombre des assistants.

Ce congrès était présidé par un certain A. Brys. A s'en tenir au compte rendu de la **Gazet van Brussel**, cet homme a dit :

« La « *jeune Flandre* » est, et restera, le berceau de la victoire finale, parce qu'elle est le berceau du maximum (*sic*) ... Nous voulons constituer un

royaume de Flandre. Cette exigence doit se réaliser et se réalisera. La sentimentalité ne nous mènera à rien. Il importe de ne jamais reconstituer la Belgique. Il nous faudra évidemment admettre le protectorat économique de l'Allemagne, car il va de soi que l'Allemagne, après avoir laissé couler pour nous le sang de ses fils, doit en recueillir les avantages. Ce sera d'ailleurs pour nous la solution la plus favorable ... On nous demande constamment : « *Qui avez-vous derrière vous?* » De ce chef, il est de notre devoir d'enrôler de nouveaux partisans avec plus de zèle que jamais. Nous devons avoir le droit de parler au nom du peuple flamand. Seule, la politique des « *jeunes Flamands* » peut sauver la Flandre. »

On a passé ensuite à la désignation du comité directeur du parti « *jeune flamand* ». Ont été élus à l'unanimité :

Présidents d'honneur : MM. le docteur Eug. Van Oye, d'Ostende, et le pasteur Domela Nieuwenhuys, de Gand.

Président : M. Willem De Vreese, directeur de la Bibliothèque royale.

Vice-présidents : MM. A. Brys, membre de la Commission des chargés de pouvoirs (?) (**Note** : « *Commission des Fondés de pouvoir* » = « *Gevolmachtigden* »), et Severyns, agent de change, à Anvers.

Secrétaire : M. Scheurweghen, secrétaire du groupe de Bruxelles et du gouvernement général.

Trésorier : M. Buyckx, idem.

Membres: MM. Bogaerts, avocat à Bruxelles ; E. Van Bergen, R. De Cneudt, J. De Boevé, G. Roose, G. Vermeersch, A. Bogaerts, de Lierre ; Lowis (Limbourg), Verwimp, d'Anvers ; Ursi, de Louvain ; Everaerts, d'Ostende ; Dumon, médecin à Bruges, et Verstraete, bourgmestre à Sinay.

(pages 458-462)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Notes de Bernard GOORDEN.

Comme on le signale au daté du 16 février 1917 (par ailleurs édifiant en la matière) de **50 mois d'occupation allemande**, les réunions de la «(Taverne) *Royale* » furent suspendues en mars 1918, lors de l'arrestation et de la déportation de M. Franck ; elles continuèrent alors chez le sénateur De Blicq qui accueillit fraternellement les convives du déjeuner du jeudi.

<http://www.idesetautres.be/upload/19170216%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Jacob **Lambrichts** (tout comme la plupart des autres activistes cités ici) est mentionné par Arthur L. **Faingnaerts** dans ***Verraad of zelfverdediging? Bijdragen tot de geschiedenis van den strijd voor de zelfstandigheid van Vlaanderen tijdens den oorlog van 1914-18*** (Kapellen, Noorderklok ; 1932, 863 p.) **e-book** vendu par la ***Heruitgeverij*** :

<http://www.heruitgeverij.be/titels.htm>

Jacob **Lambrichts** est mentionné aux pages 28, 209, 210, 212, 214, 235, 236, 243, 247, 253, 290,

296, 300, 326, 416, 422, 426, 503, 505, 507, 518, 519, 523, 530, 533, 534, 540, 546, 553, 555, 560, 562, 563, 613, 631, 662, 672, 679, 683, 684, 687, 711, 717, 718, 739, 751, 803, 821, 823, 827, 868, 871, 872

Jacob **Lambrichts** est mentionné par Jos **MONBALLYU** dans ***Slechte Belgen ! De repressie van het incivisme na de Eerste Wereldoorlog door het Hof van Assisen van Brabant (1919-1927)***; Bruxelles, Archives générales du Royaume 2011, 256 p. (pourvu d'une bibliographie et d'un index ; série *Études sur la Première Guerre mondiale* n°19, publ. n°5048 ; 11 € en version papier ou 4,99 € en **pdf** via l'ebookshop : http://bebooks.be/fr/home?id_seller=9

Jacob **Lambrichts** (note 135) est évoqué aux pages 55, 189, 217. Il fut condamné à la peine de mort le 28/2/1920.

Lisez « *La flamandisation de l'**Enseignement*** » (pages 305-315) en 1917-1918, notamment dans le Grand-Bruxelles, figure dans la quatrième partie du chapitre VI (« *L'oeuvre de flamandisation* ») des ***Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)*** qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge ; Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. (« *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* »).

<http://www.idesetautres.be/upload/FLAMANDISATION%20ENSEIGNEMENT%20BRUXELLES%201917-1918%20ARCHIVES%20CONSEIL%20DE%20FLANDRE%201929%20PARTIE%204%20CHAPITRE%206.pdf>

On y résume l'évolution chronologique (propositions et décisions prises aux séances de la « *Oberkommission* » et de la « *Hauptkommission* ») :

des jardins d'enfants (entre le 8 mars 1917 et le 24 avril 1918) ;

de l'enseignement primaire (entre le 15 février 1917 et le 25 avril 1918) ;

de l'enseignement normal (entre le 16 avril 1917 et le 20 décembre 1917) ;

de l'enseignement moyen (entre le 31 juillet 1917 et le 1^{er} juin 1918) ;

de l'enseignement supérieur (entre le 28 avril 1917 et le 3 août 1917).

On y évoque aussi la « *police linguistique* » (pages 307-308). On y détaille le rapport d'une enquête de la Commission de contrôle linguistique à Gand (pages 311-315).

Voyez la table des matières détaillée du volume à :

<http://www.idesetautres.be/upload/ARCHIVES%20CONSEIL%20DE%20FLANDRE%20RAAD%20VAN%20VLAANDEREN%201928%20TABLE%20MATIERES.pdf>

Vous trouverez les séances (entre le 5 janvier 1918 et le 28 septembre 1918) de la « *Commission* »

des **Fondés de pouvoir** » (« *Gevolmachtigden* »), figurant aux pages 153-197 des **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)**, qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. « *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* ») au lien :

<http://www.idesetautres.be/upload/COMMISSION%20FONDES%20POUVOIR%20GEVOLMACHTIGDEN%201918%20ARCHIVES%20CONSEIL%20FLANDRE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%202%20pp153-197%201928.pdf>

Concernant **Jong Vlaanderen**, vous trouverez « *Les sociétés activistes / grandes associations* », figurant aux pages 367-377 des **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)**, publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. « *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* »), au lien :

<http://www.idesetautres.be/upload/1914-1918%20SOCIETES%20ACTIVISTES%201%20GRANDES%20ASSOCIATIONS%20ARCHIVES%20CONSEIL%20FLANDRE%20PARTIE%205%20CHAPITRE%203%20pp367-377.pdf>

« **Jong Vlaanderen** » (« *Jeune Flandre* ») aux pages 367-370.